

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présents : 11 Procuration : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 14 février 2025
Réf : 25/019 Objet : REHABILITATION DU CHALET DE LA BAIGNADE DU LAC ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX	Présents : M. DENNE Jean - Claude - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie -Laure – M. MUFFAT Michel-- M. DUCHEMIN Vincent -M. GAILLARD Guy – Mme QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard M. ROSSET André - MICHAUD Carole – MICHAUD Sonia Procuration : néant Absents ou excusés : MCQUADE Alisha

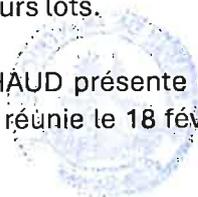
Monsieur André ROSSET rappelle le contexte de ce dossier : l'offre touristique et ludique autour du lac est aujourd'hui très complète : activités nautiques et récréatives, baignade, kayak, jeux d'eau, pêche, promenade, circuit VTT, aire de pique-nique...

La commune a engagé des études en vue de la réorganisation à l'aval du lac qui constitue le secteur le plus fréquenté (déplacement du parking et reconquête des rives) : l'aire de baignade a été réaménagée et il faut maintenant rénover le chalet et les sanitaires du poste de secours.

La commune a missionné une équipe de maîtrise d'œuvre et l'autorisation d'urbanisme a été accordée le 22 Avril 2024 en vue de la rénovation extérieure et de l'aménagement intérieur du chalet (sans extension).

La consultation des entreprises a été lancée le 10 janvier 2025 avec une date de remise des plis fixée au 03 Février 2025 : elle comprenant 7 lots et 21 entreprises ont présenté une offre pour un ou plusieurs lots.

Mme Sonia MICHAUD présente ensuite au conseil municipal le résultat de la commission d'appels d'offres réunie le 18 février 2025 concernant les entreprises pour la réalisation De ces travaux.



Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 074-217401884-20250219-D25019-DE

S²LOW

Lot	Entreprise	Montant HT	
Dépose-Charpente- Couverture-Bardage- Ferblanterie	Carraud Charpente	85 294.66 €	
VRD- Gros-Œuvre	Eiffage Construction	59 000.00 €	70 800 €
Menuiseries extérieurs bois/alu – Occultations – Menuiseries Intérieurs	Guy Perracino	27 346.00 €	32 815.20 €
Cloisons- Doublages- Faux-Plafonds- Peintures	Ates et Fils	12 028.00 €	14 433.60€
Ragréage- Carrelages- Faïences- Pierre	Boujon Denis	15 938.00 €	19 125.60 €
Plomberie - Sanitaire	Aquatair	25 258.94 €	30 310.73 €
Electricité courants forts et faibles - WC	STECH Elec	7 976.00 €	9 571.20 €
TOTAL		232 841.60 € HT	279 409.92 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** les entreprises désignées ci-dessus, pour la réalisation des travaux du chalet De la baignade du lac pour un montant de 232 841.60 € HT selon le récapitulatif suivant par lot ci-dessus.

* **CHARGE** monsieur le maire de signer les marchés de travaux et tous les actes relatifs à la présente délibération.

Les crédits sont prévus du budget principal exercice 2025.

La secrétaire,
SIBIL Christine



Le Maire,
Jean-Claude DENNE,

